

Animer une web-radio en accompagnement éducatif

Apports de l'ENT

- une publication sécurisée,
- des outils de publication simples.

Services et outils utilisés

- Blog

Populations concernées

- Élèves - Communauté éducative - Parents

Le scénario pédagogique complet :

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/07064418/0/fiche___ressourcepedagogique/

Liens utiles :

- Usages pédagogiques et pratiques avancées de l'ENT :

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/31835928/0/fiche___pagelibre/

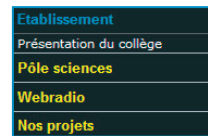
- Usages et pratiques e-lyco : les fiches : <http://www.e-lyco.fr>

Un atelier web-radio est proposé aux élèves de ce collège dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Cette web-radio est accessible dans la partie publique de l'ENT de l'établissement.



Mots clés : communiquer, publier, mutualiser, collaborer

Étape 1 : la création d'une rubrique dédiée



L'enseignant à l'origine du projet a décidé de créer **une rubrique dans la partie publique** pour donner plus de visibilité au travail des élèves. Cet enseignant est **gestionnaire** de la rubrique : il ajoute lui-même ses utilisateurs et c'est lui qui gère les accès à sa rubrique.

Les **élèves** qui font partie de l'atelier sont **rédacteurs** de la rubrique (leurs droits sont donc étendus par rapport au reste de la communauté éducative qui y accède en lecteur) : leurs articles ne sont pas publiés directement mais doivent passer par une validation du gestionnaire de la rubrique, garant avec le comité de rédaction du respect de la charte de la web-radio.

Étape 2 : les droits des auteurs de la web-radio

En début d'année, les élèves participants ont signé ainsi que leur famille un droit de publication et d'utilisation de leurs travaux.

Une **charte des bonnes pratiques** a aussi été élaborée avec des principes de base tels que : ne pas être vulgaire, ne pas nuire à autrui... Elle est évolutive : en fonction des problèmes rencontrés, un nouvel article peut voir le jour.

(N.B. : ces documents restent accessibles dans la rubrique pour les visiteurs identifiés.)

Étape 3 : le comité de rédaction

Les élèves se réunissent une demi-heure tous les quinze jours et proposent leurs idées au reste du groupe : ce comité accepte, propose, réfléchit à de nouveaux sujets, crée de nouvelles catégories par lesquelles le visiteur pourra naviguer dans la web-radio,...

Lors de cette réunion, les élèves écoutent aussi les nouveaux enregistrements, les commentent, les critiquent, les valident ou les refusent.

C'est aussi lors de ce regroupement que l'enseignant peut **éduquer aux médias** : la pertinence de certains liens vers des sites de partage de vidéos, le droit d'utiliser telle ou telle image trouvée sur des moteurs de recherche sont discutées, expliquées...

Étape 4 : la production de l'enregistrement

Les élèves écrivent un article sur un thème de leur choix ou sur un thème retenu par le comité de rédaction. La contrainte de temps est fixée à deux minutes minimum.

Une fois le texte rédigé, les élèves l'enregistrent en salle multimédia au format MP3.

Étape 5 : la publication de l'enregistrement

Après connexion à l'ENT du collège, **l'élève crée son article de blog** dans la rubrique web-radio : il rédige un texte de présentation rapide, il peut aussi insérer une image libre de droit via le lien inséré dans l'encadré de la rubrique, et intègre son enregistrement. L'article est ensuite soumis au gestionnaire de la rubrique pour **validation**.

Chaque article de la web-radio est **soumis aux commentaires avec modération** : les élèves doivent donc cocher cette case quand ils ont terminé leur billet. Cette contrainte, acceptée par tous, permet un échange avec le reste de la communauté éducative et avec le visiteur non identifié (*les commentaires déposés sont modérés par le gestionnaire de la rubrique*).